

COMMISSION SCOLAIRE EASTERN TOWNSHIPS

CONSEIL DES COMMISSAIRES

MARDI, 28 AVRIL 2020 – 19H
SALLE DE CONFÉRENCE DE LA CSET
340, RUE SAINT-JEAN-BOSCO
MAGOG (QUÉBEC) J1X 1K9

PROCÈS-VERBAL

Améliorer la littératie et la numératie – Prévenir le décrochage scolaire

MEMBRES PRÉSENTS (P) :

COMMISSAIRES		COMMISSAIRES PARENTS	
Gordon Barnett	Z	Marc Mercure	Z
Claire Beaubien	Z	Hélène Turgeon	Z
Daniel Brodie	Z	Cindy Véronneau	Z
Richard Gagnon	Z	Daniel Zigby	Z
Gary Holliday	A	COMITÉ DES DIRECTEURS	
Joy Humenuik, <i>vice présidente</i>	Z	Éric Campbell, Secrétaire général	P
Mary-Ellen Kirby	Z	Kandy Mackey, Directrice générale	A
Frank MacGregor	Z	Michel Soucy, Directeur général par intérim et directeur de la formation continue	P
Alice McCrory	Z	Jeffrey Pauw, Directeur général par intérim et directeur des Ressources humaines	P
Jonathan Murray	Z	Sophie Leduc, Directrice des services financiers	Z
Michael Murray, <i>président</i>	Z	Eva Lettner, Directrice technologies d'enseignement et services pédagogiques	Z
Tina Pezzi-Bilodeau	Z	Emmanuelle Gaudet, Directrice des services complémentaires	Z
		Éric Plante, Directeur des ressources matérielles	Z

ZOOM: Z

OBSERVATEURS

Sharon Priest, Consultante en communications – ZOOM

PUBLIC – ZOOM

Megan Seline, présidente de Appalachian Teachers' Association (ATA)

Matthew McCully, The Record

Greg Thomson – Citoyen

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président ouvre la séance à 19h02.

2. QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

QUORUM A ÉTÉ ÉTABLI ET PROPOSÉ PAR la commissaire H. Turgeon afin d'adopter l'ordre du jour du 28 avril 2020, tel que modifié :

Adoptée à l'unanimité

7.2 Acquisition de technologie.

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 24 MARS 2020

Résolution No. ETSB 20-04-75

Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil des commissaires qui a eu lieu le 24 mars, 2020

ATTENDU qu'une copie des minutes de la réunion du 24 mars 2020 a été remise à chacun des commissaires au moins six (6) heures avant l'ouverture de l'assemblée, le secrétaire général est dispensé d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Barnett de dispenser le secrétaire général de la lecture des minutes et d'approuver les minutes de la réunion du 24 mars, tel que déposées.

Adoptée à l'unanimité

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Seline : Est-ce que la CSET va envoyer un message rassurant aux enseignants?

M. Soucy : Un message sera envoyé ce soir en français et en anglais à tout le personnel.

M. Seline : Le journal The Record a signalé des décès liés à la COVID-19 : 1 599 décès liés, 24 000 plus de cas, 821 en Estrie avec 1 500 à l'hôpital et 210 aux soins intensifs. Ceci est la réalité des Cantons-de-l'Est. Qu'est-ce que le Conseil des commissaires propose pour aller de l'avant avec l'état actuel du COVID-19? Vous savez que la réalité est bien différente des autres régions?

- M. Murray : Il s'agit de questions complexes qui comportent de nombreuses considérations. En tant que conseil de commissaires, nous avons le pouvoir de fermer une école si la situation empire. Il y a des arguments en faveur d'ouvertures progressives maintenant et d'autres pour l'automne. Je devrais appuyer largement l'approche du gouvernement. En tant que commission scolaire, nous avons le pouvoir de fermer une école où il y a une éclosion. Le MEES n'a aucun plan et a laissé la décision sur les épaules du directeur général de la commission scolaire dans le système français, nous nous dirigeons prudemment pour la réouverture des écoles. Le gouvernement a trop bien effrayé les gens, et maintenant, les gens, le personnel et les parents ont peur.
- M. Seline : Trouvez-vous ça étrange que Montréal soit une zone à risque et que les Cantons-de-l'Est n'a pas été désigné une zone à risque?
- M. Murray : Les écoles doivent rouvrir à un moment donné. Il y a quelques communautés où il y a un risque grave. Nous sommes en contact permanent avec la santé publique.
- M. Seline : Proactivité réactive??
- M. Murray : Nous devons prendre le temps de consulter activement le personnel, parce que les MEES ne les ont pas consultés. Nous allons compter sur notre personnel pour nous guider dans ce processus.
- M. Seline : J'ai reçu un courriel d'un enseignant hier; une de mes amies s'est présentée pour un dépistage de COVID à Magog et le personnel lui a informé qu'elle a testé positif, mais aucun test de dépistage a été fait. Est-ce que cela soulève des préoccupations auprès du conseil des commissaires.
- M. Murray : Nous sommes tous préoccupés et nous savons qu'il y a des problèmes avec les tests de dépistage; avec le nombre de tests, nous pouvons déplorer un incident spécifique, mais nous n'avons aucune réponse de la DSPu de faire leur travail pendant que nous faisons le nôtre. Dans ce cas, nous ne serions pas de retour à l'école en raison de plusieurs autres raisons et rétractations. Les enseignantes enceintes ne sont pas censées fréquenter l'école.
- G. Thomson : Est-ce que l'ensemble du territoire de la CSET va rouvrir?
- M. Murray : Oui, notre territoire est en Estrie sur le site Web du Québec. Tout le métropolitain Montréal est à l'extérieur du territoire de l'ETSB.
- SecGen : Oui, seulement la région du nord de la Montérégie ne va pas rouvrir immédiatement, étant donné qu'elle fait partie du secteur de Montréal. Toutes les écoles de la CSET vont rouvrir.

M. McCully : La conférence de presse d'hier a évoqué l'impression que lorsque les écoles rouvriront, auparavant toute participation était volontaire, mais maintenant, l'impression est qu'il y aura une composante obligatoire ou évaluative. Pouvez-vous clarifier ceci? Est-ce qu'il va y avoir des évaluations?

M. Murray : Toute évaluation des nouvelles informations sera laissée à l'enseignant(e).

E. Lettner : Nous n'avons aucune précision sur les évaluations.

5. RECONNAISSANCE DE L'EXCELLENCE

Le directeur des ressources humaines, J. Pauw, a présenté le prix d'excellence du 28 avril 2020 :

Ce mois, le Conseil des commissaires et les cadres supérieurs de la commission scolaire Eastern Townships souhaitent signaler ce qui suit :

La Commission scolaire Eastern Townships souhaite exprimer sa gratitude à tous les travailleurs essentiels partout (dans le monde). C'est grâce à leurs efforts que nous pouvons rester en sécurité, ou d'être soignés si nous tombons malades, ils nous nourrissent, maintiennent l'accès aux articles essentiels, et continuent de veiller à ce que les besoins fondamentaux de chacun soient satisfaits. À tous ceux qui sont aux premières lignes de cette pandémie et à tous ceux qui les soutiennent, du fond de notre cœur, nous vous disons :

MERCI!

Merci également aux nombreux enseignants, aux employés de soutien, aux professionnels, et les administrateurs qui ont fait preuve d'une grande détermination dans des circonstances sans précédent. Merci tout particulièrement à tous ceux qui contribuent à maintenir nos services de garde d'urgence ouverts!

Pour les élèves et les parents, votre patience et votre coopération ont été cruciales (essentielles) afin de naviguer à travers de cette pandémie. Nous espérons que tout le monde reste en sécurité et en santé.

Bien que la situation actuelle peut sembler bouleversante, nous pouvons continuer à nous soutenir et à nous serrer les coudes en restants séparés!

6. AFFAIRE DÉCOULANT DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Il n'y a pas eu aucune affaire découlant de la réunion précédente.

7. AFFAIRES NOUVELLES

7.1 Résolution No. ETSB 20-04-76 Renouvellement d'assurances 2020-2021

ATTENDU que les articles 178 and 270 de la Loi sur l'éducation stipulent qu'une commission scolaire peut souscrire une assurance responsabilité et assurer une partie de ses biens;

ATTENDU que le contrat d'assurance de la commission scolaire vient à échéance le 30 juin 2020 et que la commission scolaire a l'intention de renouveler le contrat pour l'année scolaire 2020-2021;

ATTENDU que depuis 2012-2013, le Conseil des commissaires autorise la participation de la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) au Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie et de l'Estrie en matière d'assurances;

ATTENDU que la souscription consolidée a été une expérience concluante pour la CSET;

ATTENDU qu'il a été résolu après l'adoption de la résolution E19-06-106 du 25 juin 2019 de participer au Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie et de l'Estrie en matière d'assurances à un contrat d'un an plus quatre options de renouvellement annuel;

ATTENDU que l'année scolaire 2020-2021 sera la première année optionnelle du contrat;

ATTENDU que le nombre de compagnies d'assurance potentielles qui couvrent des organismes comme les commissions scolaires diminue;

ATTENDU que la CSET a été informée que les frais d'assurance pourraient augmenter considérablement;

ATTENDU que, selon la recommandation du courtier en assurances de la CSET, le contexte n'est pas favorable à un appel d'offres;

ATTENDU que l'approbation finale du Conseil des commissaires est nécessaire au plus tard en début mai 2020;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire F. MacGregor d'accepter, selon le contexte présenté, l'offre du renouvellement du régime d'assurance de BFL Canada pour l'année scolaire 2020-2021 pour la CSET;

IL EST DE PLUS PROPOSÉ d'autoriser le directeur général par intérim ou le secrétaire général, de signer tous les documents résultant du présent mandat.

Adoptée à l'unanimité

7.2 Résolution No. ETSB 20-04-77

Acquisition de technologie

ATTENDU qu'en raison des contraintes dans le délai afin d'acquérir de l'équipement, cette résolution doit être présentée sur une base budgétaire au montant de 400 000 \$;

ATTENDU que la disponibilité des équipements technologiques dans le contexte actuel est cruciale en vue de s'aligner sur notre mission éducative;

ATTENDU que différents aspects pédagogiques et techniques de la Stratégie d'apprentissage amélioré (ELS) ont été examinés au courant de l'année scolaire 2019-2020;

ATTENDU que dans la poursuite de ELS, la commission scolaire Eastern Townships (CSET) devra renouveler une partie de l'équipement pour l'année scolaire 2020-2021;

ATTENDU que la CSET doit assurer la comptabilité avec tous les équipements et logiciels déjà achetés au fil des années;

ATTENDU que la CSET fait partie d'un appel d'offres avec COLLECTO selon les exigences du ministère;

ATTENDU que tous les achats seront effectués conformément à la politique d'achat de la CSET selon les exigences du gouvernement;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik d'autoriser le directeur général de signer toute documentation relative à l'acquisition d'équipement et d'articles connexes (Logiciels, Étuis, etc.), jusqu'au montant de 400 000 \$ pour l'année scolaire 2019-2020 dès maintenant;

IL EST DE PLUS PROPOSÉ que le directeur général par intérim soit autorisé de signer tous les documents connexes et qu'en l'absence du directeur général par intérim, la directrice de la technologie de l'enseignement et des services pédagogiques peut également signer.

Adoptée à l'unanimité

8. RAPPORTS

8.1 RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général par intérim, Michel Soucy, a déclaré que les dernières semaines ont été difficiles pour tout le monde. La pandémie de COVID-19 a eu des répercussions sur la vie de nombreuses personnes, y compris nos proches et nous-mêmes.

Tout d'abord, j'aimerais ajouter à la reconnaissance que nous avons déjà entendue, mes remerciements personnels à tous les travailleurs de première ligne, qui, depuis le début de cette crise, ont travaillé très fort dans des circonstances difficiles.

De plus, nous avons notre personnel de la CSET, qui a conservé nos services essentiels comme les garderies d'urgence, les services financiers, le département de la paie et TIC, pour n'en nommer que quelques-uns, en marche. Nos enseignants et nos professionnels ont tendu la main aux élèves, et ont aidé à créer des occasions d'apprentissage amusantes et intéressantes pendant la fermeture de nos écoles et de nos centres. Encore une fois, je vous remercie.

Avec l'annonce récente, nous réalisons que le retour à l'école dans ces circonstances est une nouvelle expérience pour tout le monde. Notre personnel dévoué collaborera pendant cette période de planification, comme nous le savons, le retour à l'école est si important pour nos élèves, surtout dans ces circonstances.

Suivant les directives du Ministère de l'Éducation et de la Santé publique, nos équipes planifient la réouverture pour assurer un environnement sûr et sécuritaire pour les étudiants et le personnel.

Il y aura des défis à relever, mais je suis convaincu qu'en travaillant ensemble et avec la collaboration de tout le monde, nous surmonterons cette crise. Je sais que c'est un cliché, mais il faut un village pour élever un enfant.

8.2 RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le président du Conseil des commissaires, M. Murray, a invité les commissaires à faire part de leurs commentaires et préoccupations concernant la situation du COVID-19. Les points suivants ont été abordés :

- La distanciation sera difficile dans les écoles;
- Les cafétérias ne serviront pas de nourriture aux élèves;
- Nombre maximal d'étudiants admis dans les salles de classe et dans les autobus;
- Le transport;
- Utilisation des écoles secondaires;
- Plan de réintégration du ministre pour les élèves du primaire;
- Leadership des directeurs/directrices;
- Le virus est grave, mais nous devons passer à autre chose;
- La nécessité de planifier;
- La nécessité de rassurer les parents et le personnel;
- La nécessité d'aller de l'avant.

J. Humenuik : Venant des services essentiels : je peux difficilement imaginer comment la distanciation sociale va se produire, ce sera très difficile et nous devons être présents pour le personnel et prendre soin des gens et des enfants.

A. McCrory : La distanciation sociale : monter et descendre les escaliers, quitter l'école tous ensemble, se rendre à la cafétéria semble impossible. De plus, si certains enseignants ne se conforment pas, ils ne seront pas payés. Est-ce un fait?

M. Mercure : Est-ce que j'ai bien compris que les cafeterias sont ouvertes?

M. Murray : Les cafeterias peuvent ouvrir, mais les élèves doivent apporter leur lunch, il ne doit pas y avoir de partage d'ustensiles.

É. Campbell : Tous les élèves doivent apporter leur lunch et leurs collations.

M. Murray : Ceci est inconnu pour le moment.

F. MacGregor : Nous sommes très préoccupés par la réouverture des écoles. Nous mettons nos employé(e)s à risque. Je ne suis pas certain qu'en tant que commission scolaire, nous puissions recommander au MEES de ne pas ouvrir.

M. Murray : Oui, nous pouvons, si nous choisissons d'exercer ce choix.

F. MacGregor : Comment allons-nous limiter 15 élèves par classes?

M. E. Kirby : J'ai été contacté par des enseignant(e)s, des directeurs/directrices et des parents : ce n'est pas bien reçu sur le terrain. J'ai plusieurs préoccupations concernant la réouverture des écoles même si personne n'est prêt. Sans lignes directrices claires, il se peut que nous n'ayons pas une continuité générale. Je pense que c'est mal conseillé et pas bien pensé. J'ai confiance que notre équipe met en place un plan quelconque.

T. P- Bilodeau : Comme Mary-Ellen, j'ai également reçu plusieurs appels et courriels et à date, aucun n'a dit qu'il retournerait leurs enfants à l'école. Je sens que nos écoles seront vides.

C. Beaubien : J'ai de l'empathie pour les enseignant(e)s, la logistique, un défi de ce qu'il faut enseigner et ce qu'il ne faut pas. Aussi aux directeurs/directrice, en particulier ceux/celles qui ont plus d'une école à gérer. Également aux chauffeurs d'autobus, et É. Plante, comment suivre toutes les directives? Je suis de tout coeur avec les administrateurs de la commission scolaire qui n'ont eu que deux semaines à se préparer. Bonne chance et je suis certaine que vous allez réussir; bravo à tous!

D. Zigby : En tant que parent, j'ai parlé avec d'autres parents; quand les écoles rouvriront-elles et comment? Mes enfants vont y retourner parce qu'ils veulent y retourner. Comment tout cela se produira ne sera pas facile. Nous devons voir cela comme un essai. Nous devons le faire maintenant plutôt que d'attendre jusqu'en septembre.

M. Murray : Les éléments clés que nous devons planifier, ignorer en grande partie de ce qui vient du MEEES, assurer notre personnel, les parents, etc. que nous pouvons le faire et que nous devons être en mesure de nous adapter au fur et à mesure. Je propose que nous nous réunissions tous les mardis afin de fournir du soutien et entendre nos administrateurs sur ce qui se passe. Est-ce c'est quelque chose que nos commissaires envisageraient? Nous aurions besoin d'une liste complète d'administrateurs. Chaque semaine serait de se réunir principalement pour le dossier COVID.

C. Beaubien : Pouvons-nous entendre davantage de nos commissaires parents? Pourquoi ne pas limiter nos comités consultatifs habituels et ajouter des mises à jour COVID à chaque réunion? Mes enfants, qui vont au secondaire, étaient déçus qu'ils ne retournent pas l'école. Je sens

que les étudiants veulent y aller, les commerces rouvrent, et ce sera plus pour prendre soin de nos enfants pendant que l'économie redémarre. Il s'agira d'une pratique pour l'automne.

H. Turgeon : J'ai deux enfants; ma fille va retourner à l'école, mais mon fils ne peut pas, car il va au secondaire. On dirait que le MEES a oublié les lycéens.

T. P-Bilodeau : Un enfant veut aller à l'école et un autre ne veut pas, mais ils ne peuvent pas y aller parce que les deux sont au secondaire.

M. Mercure : J'ai une fille au secondaire.

J. Murray : Les enfants retournent, les parents doivent aller travailler. Je ne suis pas pour et je ne suis pas contre.

C. Veronneau : Je n'ai que des enfants qui fréquentent le secondaire et je ne m'inquiète pas pour leur retour. Je m'inquiète davantage de ce qu'ils rapporteront à la maison. Les parents monoparentaux ont des enjeux; est-ce que nous mettons beaucoup de pression sur les étudiants et ce qu'ils pourraient rapporter à la maison? Nous devons penser aux impacts physiques et psychologiques.

9. RAPPORTS DU COMITÉ CONSULTATIF

9.1 Comité exécutif

Le président du comité exécutif, M. Murray, a expliqué les résolutions qui seront présentées à la réunion du comité exécutif de ce soir ont été discutées parmi les commissaires à la réunion du comité exécutif et le plan de recrutement du personnel pour l'année scolaire 2020-2021 a été adopté.

Résolution No. ETSB 20-04-78

Plan de recrutement de personnel 2020-2021

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire C. Beaubien d'approuver le plan de recrutement de personnel 2020-2021, tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

9.2 Comité de gouvernance et d'éthique

Le président du comité de gouvernance et d'éthique, commissaire R. Gagnon, a mentionné que les notes sont dans le KIT.

Le Directeur général par intérim a présenté la résolution suivante :

Résolution No. ETSB 20-04-79**Demande d'autorisation pour les programmes de formation professionnelle**

ATTENDU que la commission scolaire Eastern Townships (CSET) vise à diversifier ses services de formation professionnelle à la communauté anglophone dans le secteur;

ATTENDU que la CSET souhaite améliorer son offre de programmes de formation professionnelle avec l'ajout de systèmes automatisés électromécaniques, mécaniciens de véhicules lourds, cuisine de marché, services de boucherie et de vin au détail;

ATTENDU que selon « Service Québec », la perspective professionnelle pour tous ces types d'emplois est favorable;

ATTENDU ces programmes pourraient être offerts par la CSET en partenariat avec d'autres commissions scolaires anglophones sur une base temporaire ou permanente;

ATTENDU que la CSET doit respecter le processus établi par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES);

ATTENDU que la CSET doit faire une demande pour de nouveaux programmes et la demande doit être approuvée par l'Organisation provinciale des directeurs de l'éducation continue (PROCEDE) et le Comité du conseil des éducateurs professionnels de la langue anglaise (ELVEC);

ATTENDU que la CSET doit demander au MEES son autorisation d'offrir ces programmes dans ses Centres;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire J. Humenuik que la commission scolaire Eastern Townships envoie officiellement une demande au MEES pour l'autorisation d'ajouter les systèmes automatisés électromécaniciens, mécaniciens de véhicules lourds, cuisine de marché, services de boucherie et de vin au détail à son offre de programmes de formation professionnelle.

Adoptée à l'unanimité

Le président du comité de gouvernance et d'éthique, R. Gagnon, a mentionné que la dernière réunion du comité consultatif a eu lieu le 14 avril 2020 et que la prochaine réunion du comité est prévue pour le 9 juin 2020.

9.3 Comité consultatif de vérification (audit)

La présidente du comité consultatif de vérification, J. Humenuik, a présenté les résolutions suivantes :

Finances :**9.3.1 Résolution No. ETSB 20-04-80****Contrat de services bancaires**

ATTENDU que le mandat entre la Banque Nationale du Canada et la commission scolaire Eastern Townships (CSET) se termine le 30 juin 2020;

ATTENDU que seulement deux institutions financières fournissent des services bancaires aux institutions publiques;

ATTENDU qu'après avoir étudié les conditions bancaires d'autres commissions scolaires, la directrice des finances a déterminé que nos conditions bancaires étaient favorables;

ATTENDU que le comité d'audit a convenu de procéder à une négociation gré à gré avec notre institution bancaire actuelle;

ATTENDU que la Banque Nationale du Canada a offert un contrat de 5 ans;

ATTENDU que le comité consultatif d'audit a analysé l'offre ci-dessus;

IL EST PROPOSÉ par la Commissaire J. Humenuik selon la recommandation du comité consultatif d'audit de nommer la Banque Nationale du Canada l'institution bancaire pour la commission scolaire Eastern Townships (CSET) du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2025.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2 Resolution No. ETSB 20-04-81**Objectifs et principes régissant l'affectation des ressources en vertu de la l'article 275 de la loi sur l'éducation (LIP) et affectation des excédents de l'article 193.4- Année budgétaire 2020-2021**

ATTENDU que l'article 275 de LIP stipule qu'après consultation avec les conseils d'administration et le comité des parents, et tenant compte des recommandations du comité de répartition des ressources en vertu du quatrième paragraphe de l'alinéa de l'article 193.3, la commission scolaire doit établir des objectifs et principes régissant l'attribution des subventions, les recettes des taxes scolaires et ses autres revenus;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 193.4. LIP, le comité d'affectation des ressources doit faire une recommandation annuelle au Conseil des commissaires concernant l'affectation des surplus des établissements d'enseignement de la commission scolaire conformément à l'article 96.24 LIP;

ATTENDU que conformément à l'article 193.3. LIP, le comité d'affectation des ressources a mis en place un processus de consultation en vue d'établir des objectifs et principes régissant la répartition annuelle des recettes conformément à l'article 275, de déterminer la répartition de ces revenus conformément à

l'article 275.1, notamment en établissant les critères à utiliser afin de déterminer les montants alloués, et de déterminer la façon dont les services aux étudiants seront distribués conformément à l'article 261;

ATTENDU que conformément à l'article 193(9) LIP, le comité central des parents a été consulté sur les objectifs et les principes régissant l'attribution des subventions, les recettes des taxes scolaires et autres revenus entre les établissements d'enseignement ainsi que les critères y afférents, et les objectifs, les principes et les critères utilisés pour déterminer le montant à retenir par la commission scolaire pour ses besoins et ceux de ses comités;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire J. Humenuik que le Conseil des commissaires approuve les objectifs et les principes régissant l'attribution des subventions, les recettes de taxes scolaires et autres revenus, ainsi que d'autres objectifs, principes et les critères utilisés pour déterminer le montant à retenir par la commission scolaire pour ses besoins et ceux de ses comités relativement en ce qui concerne le budget de la commission scolaire pour l'année scolaire 2020-2021;

IL EST DE PLUS PROPOSÉ d'accepter que l'excédent des écoles ou des centres soit limité au plus élevé des montants suivants : 10 000 \$ ou 5 % du budget opérationnel, à l'exclusion des subventions décentralisées. Jusqu'à ce que les surplus des écoles ou des centres se situent à l'échelle prédéterminée, une école ou un centre ne peut augmenter son excédent et doit en fait réduire le montant de son excédent à l'échelle prédéterminée (10 000 \$ ou 5 % de son budget initial, à l'exclusion des subventions décentralisées). Les déficits doivent être remboursés à un maximum de 2 % à 5 % par année du budget opérationnel à l'exclusion des subventions décentralisées pour l'année scolaire 2020-2021.

Adoptée à l'unanimité

9.4 Ressources matérielles :

9.4.1 Résolution No. ETSB 20-04-82

École secondaire régionale de Alexander Galt – Contrat de déneigement 2020-2021

ATTENDU que la commission scolaire Eastern Townships (CSET) a approuvé un budget de 58 522 \$ pour le projet mentionné ci-haut;

ATTENDU que huit (8) compagnies ont été invitées à soumissionner pour le projet;

ATTENDU que trois (3) soumissions ont été reçues par la commission scolaire Eastern Townships à la date et à l'heure spécifiées;

ATTENDU que le plus bas soumissionnaire au montant de 58 522 \$ (incluant les taxes), a été reçu de la Compagnie Excavation Blouin et Fils Inc.;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire G. Barnett que la compagnie Excavation Blouin et Fils Inc. soit accordé le contrat pour le projet mentionné ci-haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général par intérim et/ou le directeur des ressources matérielles soit (soient) autorisé(s) à signer toute documentation connexe.

Adoptée à l'unanimité

La prochaine réunion du comité d'audit consultatif est prévue pour le 19 mai 2020.

9.5 Comité consultatif des services éducatifs

La présidente du comité consultatif de l'éducation, M.E. Kirby, a mentionné que la prochaine réunion du comité consultatif est prévue pour le 2 juin 2020.

9.5.1 L'appui à l'engagement de l'école a été déposé.

9.6 Comité consultatif de communications

Le président du comité consultatif de communications, D. Zigby, a mentionné que la prochaine réunion du comité consultatif est prévue pour le 5 mai 2020.

9.7 Comité consultatif des ressources humaines

La présidente du comité consultatif des ressources humaines, C. Beaubien, a mentionné que les sujets suivants ont été discutés à la réunion du 21 avril 2020 :

- Plan de recrutement du personnel pour l'année scolaire 2020-2021;
- Allocation des ressources pédagogiques;
- Santé mentale – Morneau Shepell;
- Négociations pendant le COVID-19.
-

La prochaine réunion du comité consultatif est prévue pour le 12 mai 2020.

9.8 Comité consultatif de transport

La présidente du comité consultatif de transport, commissaire H. Turgeon, a mentionné que la prochaine réunion est prévue pour le 21 mai 2020.

9.9 Comité consultatif de l'éducation spécialisée (SEAC)

La présidente de SEAC, C. Véronneau, a mentionné que la prochaine réunion de SEAC est prévue pour le 13 mai 2020.

10. COMITÉ PARENTAL

Le commissaire qui représente les parents, D. Zigby, a mentionné que la réunion a eu lieu le 1^{er} avril 2020 sur ZOOM. Les sujets suivants ont été discutés :

- Mise à jour de la situation;
- Mise à jour du solde de l'exercice;
- Mise à jour de FCPPO.

La prochaine réunion du comité des parents est prévue pour le 6 mai 2020.

11. COMITÉ CONSULTATIF DES ÉTUDIANTS

La commissaire représentant le comité consultatif des étudiants J. Humenuik, a mentionné qu'il n'a eu aucune réunion, mais les étudiants demandent si nous pouvons nous rencontrer. Un de nos étudiants a participé au niveau de l'ACSAQ.

La prochaine réunion du comité consultatif est prévue pour le 19 mai 2020.

12. L'ACSAQ (QESBA)

L'ACSAQ a participé à plusieurs réunions de comités mises en place par le gouvernement afin de faire face à la situation COVID-19 à travers la province. Malheureusement, le gouvernement a présenté son plan de réouverture des écoles sans attendre la recommandation de ces comités.

13. COMMENTAIRES ET QUESTIONS DES COMMISSAIRES

Commissaire C. Beaubien Remercie la CSET pour l'initiative de distribuer 200 iPads au secteur de la santé afin de permettre aux patients de communiquer avec leur famille.

Sans la réouverture des écoles secondaires, nos élèves risquent d'aller sur le marché du travail. Cela aura-t-il une incidence sur nos taux de décrochage?

Commissaire A. McCrory Explique le montant disponible pour les bourses d'études (. Il a été convenu que les bourses seront augmentées de 100 \$ chacune.

14. ÉVÉNEMENTS À VENIR

Aucun.

15. CORRESPONDANCE

Aucune.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Seline : Est-ce que tous les employés vont devoir porter de l'équipement de protection?

M. Murray : Non.

M. Seline : Est-ce que tous les étudiants vont devoir porter de l'équipement de protection?

M. Murray : Non.

M. Seline : Est-ce que les écoles secondaires seront utilisées pour la distanciation sociale?

M. Murray : Sûrement pas.

M. Seline : Si quelqu'un a un problème de santé ou une exception, sera-t-il payé? Les enseignants devraient-ils recevoir un billet de médecin maintenant?

M. Murray : Nous communiquerons avec tous les employés, s'ils sont admissibles à une exception, nous travaillerons avec eux pour les aider.

M. Seline : La pondération des élèves sera-t-elle prise en compte dans la taille des classes?

M. Murray : Le MEES mentionne que le nombre d'étudiants maximum est de 15. Il n'est pas question de pondération pour l'instant. Nous avons beaucoup de questions semblables..

M. Seline : Si un enseignant enseigne durant une journée complète avec les élèves, doit-il quand même valider les trousseaux?

M. Murray : Cela demeure à être clarifié.

M. Seline : Y a-t-il un plan de nettoyage pour la réouverture ainsi qu'un plan pour chaque jour?

M. Murray : Nous avons des plans pour la grippe H1N1 et ils seront toujours valides.

M. McCully : Quelle est la position de la CSET sur la situation COVID-19 avec la réouverture des écoles? La position du Conseil n'est pas claire puisque vous dirigez toujours votre propre Conseil, pourquoi ne rejetez-vous pas le plan du MEES et allez de votre propre chef pour répondre aux besoins de notre territoire?

M. Murray : Si cela devient nécessaire, nous pouvons prendre cette voie.

G. Thomson : Le directeur général et la commission scolaire sont responsables d'élaborer le plan et de le mettre en place. Je serais fier si notre commission scolaire prenait des mesures indépendantes et prenait la bonne décision pour nos communautés.

17. **GOUVERNANCE ET COMMUNICATION**

Aucune.

18. **AJOURNEMENT**

Tous les sujets ayant été épuisés, le commissaire R. Gagnon recommande d'ajourner la réunion à 9h03.

Éric Campbell
Secrétaire général

Michael Murray
Président

EC/gm
28.04.2020